



CC de la Brie Champenoise (Siren : 245100888)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montmirail
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/1996
Date d'effet	30/12/1996

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Etienne DHUICQ

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	BP6 - 4, rue des Fosses
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51210 MONTMIRAIL
Téléphone	03 26 81 36 61
Fax	03 26 81 38 84
Courriel	accueil@cc-briechampenoise.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 653
Densité moyenne	27,33

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Bergères-sous-Montmirail (215100454)	131
51	Boissy-le-Repos (215100645)	211
51	Charleville (215101205)	280
51	Corfélix (215101593)	107
51	Corrobert (215101643)	207
51	Fromentières (215102443)	393
51	Janvilliers (215102831)	165
51	La Villeneuve-lès-Charleville (215105792)	123
51	Le Gault-Soigny (215102450)	550
51	Le Thoult-Trosnay (215105297)	103
51	Le Vézier (215105719)	201
51	Mécringes (215103359)	191
51	Montmirail (215103557)	3 768
51	Morsains (215103599)	131
51	Rieux (215104274)	191
51	Soizy-aux-Bois (215105032)	168
51	Tréfols (215105370)	156
51	Vauchamps (215105537)	370
51	Verdon (215106188)	207

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Création, entretien et gestion des installations et réseaux d'eau potable et en concordance avec le schéma d'aménagement et de gestion des reaux (SAGE) y compris les poteaux et puits pour incendie</i></li> <li>- Assainissement collectif <i>Création, entretien et gestion des installations d'eaux usées: - assainissement collectif et semi-collectif Création, entretien et gestion des installations des eaux pluviales d'origine urbaine.</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>ASSAINISSEMENT AUTONOME: limité au contrôle.L'entretien rstant à la charge des particuliers.</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés.</i></li> </ul>

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés</i>
- Autres actions environnementales <i>Elaboration et suivi de zones d'implantation des éoliennes.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions sociales: centre local d'information et de coordination (CLIC) mission locale plateforme d'initiative locale d'autres structures du même type venant à être créées.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Actions favorisant l'emploi et l'insertion sociale dans le cadre de: Centre local d'information et de coordination CLIC. Mission locale. Plateforme d'initiative locale. D'autres structures du même type venant à être créées.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, gestion et entretien de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités créées à compter du 1er juin 2006.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Création, gestion et entretien de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités créées à compter du 1er juin 2006. Actions favorisant le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: - bibliothèque médiathèque - complexe sportif de Montmirail - maison des associations et de la culture</i>
- Etablissements scolaires <i>Equipements culturels, sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire: Construction, entretien et fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles publiques. Conventions nécessaires au bon fonctionnement de la compétence scolaire.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Equipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire: Activités périscolaires et extrascolaires pour élèves des écoles préélémentaires et élémentaires et gérées par la Communauté: restauration scolaire, halte-garderie du matin et du soir, centre de loisirs sans hébergement (CLSH), entrées des piscines, cours de langue étrangère, cours et matériel informatique, transports et sorties pédagogiques.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Bibliothèque médiathèque. Maison des associations et de la culture.</i>
- Activités sportives <i>Complexe sportif de Montmirail.</i>
Aménagement de l'espace
- Organisation des transports urbains <i>Transports en commun de proximité.</i>
- Transport scolaire <i>Transports scolaires préélémentaire, élémentaire, secondaire 1er et 2ème cycle.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Transports en commun de proximité</i>

- Etudes et programmation <i>Elaboration et suivi d'une charte de Pays</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Voirie communautaire: Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: - création de voies à compter du 1er juin 2006, - voies communales inscrites aux tableaux verts ci-annexés y compris les lotissements privés et communaux sous réserve que la voirie soit réalisée dans les normes et rétrocedée à la Communauté de communes.</i>
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Loisir et tourisme d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: -point d'information multi services (PIM'S) -syndicat d'initiative.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>Logement et cadre de vie: - Elaboration et suivi de programmes locaux de l'habitat (PLH).</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en oeuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Aménagement de l'espace: Elaboration et suivi d'une charte de Pays.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Contingent du service incendie et secours (SDIS)</i>
- Autres <i>Centre local d'information et de coordination (CLIC).</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Pays de Brie et Champagne (659953887)		36 448
51	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	221 862

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)